

Intitulé de l'UE	Démarche scientifique (Partie II)
Section(s)	- (16 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Cécile RENAUX	15	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 2	15h	Cécile RENAUX
Travail de fin d'études	0h	Cécile RENAUX

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 2 : 5h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux
Travail de fin d'études :

Langue d'enseignement
Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 2 : Français
Travail de fin d'études : Français

Connaissances et compétences préalables
Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Choisir une problématique de recherche en lien avec les compétences à démontrer en vue de l'exercice du métier
- Mener une revue des écrits scientifiques validée par les pairs
- Collecter objectivement des données relatives à des pratiques professionnelles (les siennes ou celles d'autrui) à l'aide des outils adéquats
- Analyser et interpréter les données recueillies sur base du cadre théorique défini.
- Ouvrir des perspectives susceptibles d'enrichir la conception du métier d'enseignant
- Communiquer de manière rigoureuse, tant à l'oral qu'à l'écrit, le fruit du travail mené selon les modalités institutionnelles de communication spécifiques à la recherche.
- Conduire l'ensemble des démarches relatives à l'élaboration du travail de fin d'étude de manière autonome et responsable.

Contenu de l'AA Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 2

- Représentations initiales, attentes et obstacles, ...
- Procédure TFE (Lecture et signature) et grille d'évaluation.
- Guide d'intégrité intellectuelle et référencement correct.
- Création individuelle d'un plan de TFE
- Recherche documentaire (où et comment chercher, morceler sa question de départ pour ouvrir sa recherche, porter un regard critique sur les sources, ...)
- Rédaction d'une problématique et des questions de recherche
- Méthodes de recherche (questionnaires, entretiens, ...)
- Analyse de la méthodologie, limites & perspectives
- Rédaction de l'introduction et de la conclusion
- Quelques outils de la langue française (mots liens, structures de phrases, clarté, ...)
- Quelques conseils pour la défense orale

Contenu de l'AA Travail de fin d'études

Rédaction par chaque étudiant d'un document à valeur scientifique et réflexive sur un sujet en rapport avec la formation suivie. Ce document sera le reflet d'une réflexion personnelle sur sa pratique professionnelle, réflexion fondée sur des interventions éducatives, des expériences menées sur le terrain et étayée par des lectures diversifiées, des conférences, des entretiens...

Règlement des études (p. 101):

Le mémoire ou le TFE doit traiter d'un thème en relation avec la formation reçue et doit être à la fois personnel, original, théorique et pratique. Lorsqu'un thème est traité conjointement par plusieurs étudiants, la contribution de chacun doit être clairement définie. L'orthographe et la mise en forme sont des critères essentiels d'appréciation.

L'étudiant est tenu de remettre à son promoteur l'état d'avancement de son travail, selon un calendrier établi de commun accord avec celui-ci. Le ou les promoteurs internes désignés par le Directeur du département font partie du jury d'examen avec voix délibérative. L'organisme accueillant l'étudiant dans le cadre de son mémoire ou de son TFE peut demander la confidentialité de celui-ci.

Le sujet du travail de fin d'études ou du mémoire se rapporte aux matières théoriques ou pratiques et à la finalité de la section. Ce travail peut porter sur toute activité d'apprentissage, y compris les stages et autres activités d'intégration professionnelle permettant de mettre en évidence notamment l'autonomie, le sens critique, les qualités personnelles et les compétences

professionnelles de l'étudiant.

Circulaire concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents, 7 juin 2001. (p.13):

« Dans un contexte de formation professionnelle, le TFE offre l'occasion d'exploiter et de mettre en œuvre les acquis de sa formation tant théoriques que pratiques. Le TFE s'apparentera (...) à la structure d'un article scientifique (...). Il ne dépassera pas quarante pages. L'évaluation du travail reposera sur le rapport écrit et sur sa présentation orale. »

Méthodes d'enseignement

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 2 : travaux de groupes, approche interactive, étude de cas

Travail de fin d'études : entretien individuel

Supports

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 2 : notes de cours

Travail de fin d'études : recherche personnelle et recommandations

Ressources bibliographiques de l'AA Initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE - Partie 2

VANCOMELBEKE Ph. Ecrire un TFE dans une section pédagogique (Institut supérieur d'enseignement pédagogique, Tournai, 2014-2015)

BOCHON A. & DE WIN Th.(2010) Le TFE en 101 points Bruxelles, De Boeck

SCHEEPERS C. (2002) Le travail de fin d'études. Quelles compétences, pour quelle formation? Bruxelles, Editions Labor

Ressources bibliographiques de l'AA Travail de fin d'études

Règlement général des études et dispositions spécifiques de la HEH.

BOCHON A. & DE WIN Th.(2010) Le TFE en 101 points Bruxelles, De Boeck

SCHEEPERS C. (2002) Le travail de fin d'études. Quelles compétences, pour quelle formation? Bruxelles, Editions Labor

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>L'Unité d'Enseignement (UE) intitulée « Initiation à la recherche, notions d'épistémologie et préparation au TFE » (16 crédits) est évaluée par le biais de cinq critères en lien à la fois avec la procédure TFE ainsi qu'avec l'éventuel contrat proposé par le promoteur. Chaque critère est opérationnalisé sous forme d'indicateurs. C'est le niveau de maîtrise des cinq critères qui détermine la validation de l'UE, moyennant le fait que chacun soit rencontré.</p> <p>Cette UE fait l'objet d'une évaluation collégiale. Le jury est constitué de 3 membres : le promoteur, le lecteur et l'auditeur. Ce dernier n'évalue que le critère 5 (concernant la défense orale du travail).</p> <p>Sur le plan académique, tout plagiat entraînera une sanction automatique constituant l'attribution d'une note de 0/20 à l'épreuve concernée. (Règlement des études, article 8.4).</p>

Année académique : **2023 - 2024**